



Sécheresse: la solidarité a pleinement joué

Il est arrivé à Genolier une situation de crise dans la gestion de l'eau. Que s'est-il passé ?

Notre source du Montant s'est asséchée à des niveaux jamais connus depuis 1976. Il y a bien sûr eu des périodes de sécheresse ces dernières années, mais jamais à ce point. Il a fallu agir en deux temps: d'abord demander à la population de veiller à la consommation d'eau et, parallèlement, chercher d'autres approvisionnements. Par le biais de la SAPAN, nous avons pu obtenir un quota supplémentaire pour passer de 540 litres par minute à 800 litres.

Mais cela n'a pas suffi...

Hélas, nous avons remarqué que, malgré cet approvisionnement, pas une goutte n'arrivait dans notre source du Montant, puisque le sud du village consommait le tout en chemin. Il nous a donc fallu demander une nouvelle fois aux habitants de faire attention, tout en enjoignant nos employés communaux à aller sonner parfois aux portes pour expliquer la situation, sans n'avoir jamais amendé personne.

Cette démarche a bien fonctionné puisque nous sommes alors passés, pour le village entier, d'une consommation quotidienne de 1100 m³ à 430 m³; ce qui veut dire un tiers. Il faut remercier la population pour ce geste de solidarité. Nous savons que certains ont laissé à contre-cœur leur jardin brûler au soleil.

Il a fallu solliciter les eaux de Bassins...

La solidarité a pleinement joué. Nous avons relié, avec le concours de la PC et du SDIS, une première conduite à la borne hydrante de la Cézille, sur la commune de Bassins, qui nous a alimenté à hauteur de 200 litres par minute. Hélas, après quelques jours seulement, la commune de Bassins nous a signifié être aussi en pénurie. Nous avons alors installé, avec l'aide de l'armée, une petite infrastructure de pompage dans un puits d'observation situé au nord du Bois de Chênes, sur notre territoire. Elle a permis de nous fournir 800 litres par minute. Cette installation a été cofinancée par les communes d'Arzier-le-Muids, Gland et Genolier.

Quel enseignement pour l'avenir ?

Nous avons aujourd'hui un réservoir qui ne peut contenir qu'une consommation de 24 heures. On voit que cela ne suffit plus. Il nous faudra construire un nouveau réservoir au Bas des Côtes de Genolier.

Les autorités cantonales et fédérales ont alerté les communes sur les effets d'une potentielle crise énergétique à venir cet hiver. Qu'est-ce que cela implique pour Genolier ?

Effectivement, on nous a présenté des scénarios parfois très alarmistes. Sans pouvoir juger de leur bienfondé, nous devons nous y préparer. Il va de soi que l'éclairage public doit être diminué, mais c'est une démarche qui est déjà d'actualité. Surtout, il nous faut prévoir un lieu de ralliement pour la population en cas de panne durable de courant. Ce sera la salle communale. Nous préparons ce qui doit l'être pour répondre à ce scénario catastrophe.

André Darmon – Syndic

Les associations, poumons du village



L'an dernier, vous affirmiez que la communication revêtait un enjeu de taille pour la cohésion de la commune. Et en 2023, vous proposez un nouvel outil. De quoi s'agit-il ?

Nous collaborons avec une société qui a créé une application pour les communes. Nous pourrions l'alimenter d'informations que nous rédigerons nous-mêmes à l'administration communale, et qui pourront être connues de toutes et tous.

Pour autant, bien sûr, qu'ils téléchargez cette application...

Absolument ! Nous ferons le nécessaire pour faire connaître cette application de sorte qu'elle soit utilisée. C'est un outil qui nous permettra une grande réactivité : la fonction «Push» alertera la population des informations les plus importantes.

Cet outil va-t-il remplacer le site internet et les publications imprimées ?

Non, pas du tout. C'est un complément au site internet. Par ailleurs, si nous imaginons que dans 20 ans nous pourrions nous passer de lettres d'informations imprimées pour nous concentrer sur le digital, nous savons que, aujourd'hui, ce n'est pas possible : trop de gens ne sont pas encore connectés ou ne maîtrisent pas encore ces nouvelles technologies.

Le digital, c'est bien, la vie réelle aussi...

C'est pour cela que nous continuons, et peut-être aujourd'hui plus qu'hier, après ces deux années de Covid, à rencontrer les chevilles ouvrières de nos sociétés locales. Les associations sont le poumon de notre vie de village, nous devons les écouter et les aider au mieux afin qu'elles continuent de mener à bien leurs événements et leurs actions. Je souhaite d'ailleurs pouvoir créer une sorte d'équipe permanente de bénévoles dans le village qui pourrait être sollicitée par nos associations en cas de besoin d'un coup de pouce dans l'organisation de tel ou tel événement.

Côté tradition, il y en a une que vous malmenez : la choucroute...

C'est vrai ! Normalement, depuis presque toujours, le Noël des aînés proposait sa traditionnelle choucroute. Cette année, nous avons changé pour de la viande, du gratin et des légumes. Un repas en trois plats. Et surtout, pour la première fois, un repas servi à table. Car jusqu'à présent, c'était à nos aînés d'aller se servir.

Du côté des écoles, on voit se professionnaliser la structure de l'AISGE...

C'était devenu nécessaire. Les cinq communes membres de ce groupement scolaire ont accepté de revoir son organisation pour plus d'efficacité. Nous avons ainsi ouvert un poste de direction, mais aussi de responsable et assistante RH, d'assistante administratif et de responsable des bâtiments. Les tâches ont évolué et notre seule secrétaire générale, qui d'ailleurs partira à la retraite dans un peu moins de deux ans, ne pouvait plus tout assumer.

Le 9 février a eu lieu le concert de Phaneé de Pool à la salle communale. La Commune devient-elle organisatrice de concerts ?

C'est une première et nous verrons bien si cette proposition rencontre du succès. Mais pourquoi pas un concert par année avec des styles différents ? Nous avons à Genolier une troupe de théâtre (TRAC) et une galerie d'art, nous pourrions proposer d'autres offres autour de la culture...

Evelyn Roth – Municipale

Développer un bâtiment d'utilité publique

L'an dernier, vous disiez vouloir reprendre, sous pavillon communal, l'entretien des canalisations d'eau des propriétaires de maisons. Qu'en est-il ?

Ce souhait, validé par le Conseil communal, de gérer les canalisations privées va de l'avant. Il s'agit, par convention, de nous accorder avec les propriétaires pour que ceux-ci, conformément à la loi, mettent, si l'état de leur infrastructure l'exige, en conformité leurs canalisations qui débouchent sur les collecteurs publics. Une fois cette remise aux normes effectuée par leurs soins, nous nous engageons à les entretenir régulièrement. Nous avons identifié plusieurs secteurs et avons déjà rencontré de nombreux propriétaires, qui ont reçu notre proposition communale avec beaucoup d'intérêt.

Pouvez-vous nous rappeler l'enjeu d'une telle opération qui n'est pas, généralement, de compétence communale ?

Il s'agit d'anticiper : nos réseaux d'eaux claires et d'eaux usées sont en parfait état. Mais si les canalisations privées ne le sont pas, une pollution peut se déverser dans le réseau commun. Nous voulons simplement éviter de tels soucis.

Comme toutes les communes, vous devez faire avaliser vos plans des parcelles par l'Etat par le biais du Plan d'affectation communal (PaCom). Et c'est ce plan qui décidera du développement du village...

Effectivement. Nous avons envoyé au Canton une première mouture de ce PaCom, qui nous a été retournée avec des demandes de modifications. Nous devons trancher quelques situations.

Des réductions de droits à bâtir ?

C'est ce que le Canton nous demande pour certaines parcelles, privées ou communales. Pour les privés, c'est évidemment une mauvaise nouvelle et nous savons qu'ils contesteront, d'une manière ou d'une autre, les volontés cantonales. C'est aussi contrariant pour la Commune dont une des parcelles, aujourd'hui en zone d'intérêt public, devrait être transformée en zone dite «verte». Comme nous y avons le projet d'y développer un bâtiment public au profit de nos citoyens, il faudra faire entendre notre point de vue au Canton.

Il faut rappeler que ces réductions proviennent de la Loi sur l'Aménagement du Territoire, soutenue par le peuple en 2013...

C'est un fait. Le peuple a choisi de lutter contre le mitage du territoire en privilégiant le développement dans les centres urbains tout en

préservant la campagne. Notre village est un peu entre deux puisque, grâce à la ligne du Nyon-St-Cergue-Morez, nous bénéficions de transports publics, critère primordial pour le développement. Nous sommes moins freinés que d'autres villages dans notre développement mais tout n'est pas évident pour autant.

Pour assurer la bonne tonte des terrains de foot, la Commune et le FCGB ont acheté une tondeuse-robot...

C'est une dépense, environ CHF 30'000.- au total, qui a été financée à part égale entre la Commune et le club de football. Cette tondeuse automatique, qui se déplace grâce au GPS, permet à nos employés de voirie d'effectuer d'autres tâches, dont l'entretien du cimetière, aujourd'hui plus accueillant.

Pascal Colombo – Municipal

Finances: des réserves en augmentation

Vous avez mis en fonction une nouvelle chaudière à pellets, justifiée par votre volonté de vous passer des énergies fossiles. Quelle est sa fonction exacte ?

Le but de l'extension de ce chauffage à distance est de nous passer du mazout, dont nous gardons une chaudière dédiée en cas d'extrême urgence. Cette nouvelle entité de production de chaleur par les pellets sert surtout en été car, paradoxalement, la demande d'énergie y est basse. L'enjeu est que cette nouvelle chaudière à pellets nous permette, en été, de couper celle à plaquettes car une telle chaudière à plaquettes doit pouvoir tourner au minimum à 60% de son potentiel pour être rentable et convenablement entretenue. Or, en été, il ne lui est demandé que 30%. Nous pourrions donc mettre en pause les deux chaudières à plaquettes. Plus globalement, au niveau énergétique, notre commune est très peu tributaire du gaz et de l'électricité, le bois de nos forêts est de loin notre ressource principale.

Fait rare: vous avez baissé les impôts communaux de 3 points. N'y-a-t-il pas d'investissements de prévu ?

Bien sûr que si, seulement nos finances sont bonnes et nos fonds de réserve en constante augmentation. Nous avons promis que si trois exercices de suite étaient positifs, nous proposerions une baisse. Il s'est donc agi de tenir parole. D'autant que, récemment, une reprise des charges (soins à domicile – AVASAD) par le Canton a été opérée, équivalente à un point et demi d'impôt communal. Le Canton conseillait d'ailleurs aux communes de procéder à une baisse de l'impôt communal équivalente pour compenser ce qui pouvait être interprété comme une hausse automatique. Comme nous ne l'avons pas fait à l'époque, nous avons proposé cette baisse pour 2023: un point et demi pour corriger l'AVASAD, et un autre point et demi car cela nous est possible. Cela contribuera à aider nos concitoyens à affronter l'inflation en augmentation.

Et les investissements ?

Nous aurons plus de 4 millions à investir pour nos routes et nos trot-

toirs, afin de mettre en conformité certains accès, notamment le quartier de Sus-Châtel et le long de la route du Muids. Nous souhaitons également investir passablement d'argent à terme dans la construction d'un bâtiment d'utilité publique sur le terrain du 1^{er} Août (lire entretien de Pascal Colombo). Il ne faut donc pas s'inquiéter: notre village continuera d'investir dans les infrastructures et ne gardera pas son argent sous le matelas.

Avec Gland et Arzier-le-Muids, vous projetez également de trouver un nouvel approvisionnement en eau potable. Lequel est-il ?

Compte tenu de la crise que nous avons connue cette année (lire entretien d'André Darmon), il nous faut anticiper pour faire face aux pointes de consommation de l'été. Nous avons un projet de captage de la nappe inférieure de la Cézille. Cette étude a été mise à l'enquête au printemps 2022, mais est actuellement retardée par des oppositions. Cette étude a pour but de localiser les puits d'infiltration et de pompage du projet final. Grâce à des puits d'observation situés à une trentaine de mètres de profondeur, nous n'avons cessé de monitorer, depuis 1984, cette nappe par des mesures en continu lors de pompages d'essai, et les résultats, concluants, nous incitent à aller de l'avant. Il s'agit d'aller alimenter cette nappe pendant les excédents du Montant



en hiver et au printemps, et d'aller, en été, puiser dans cette nappe phréatique inférieure pour le compte de nos trois communes (Arzier-le-Muids, Gland et Genolier), sans aucun risque de perturber les cours d'eau avoisinants. Voilà en quelques

mots les perspectives qui sont les nôtres pour améliorer notre indépendance en eau potable pour les années à venir.

Jean Zucchello – Municipal

Le Chauffage à distance Genolier CàD SA (1.7.21-30.6.22)

A noter en passant, une sensible baisse de nos fournitures en énergie, conséquence d'un hiver 2021-22 relativement clément !

Quelques chiffres:

	2019/2020	2020/2021	2021/2022
Energie «bois»	2'310'487 kWh	2'689'760 kWh	2'503'210 kWh
soit une Quantité de plaquettes de	811'780 kg	1'002'670 kg	899'170 kg
[Equivalent «mazout» économisé	222'041 kg	274'254 kg	245'944 kg]
Energie «mazout»	303'335 kWh	359'430 kWh	373'330 kWh
soit une Quantité de mazout de	30'333 kg	35'943 kg	37'333 kg
Total Energie produite	2'613'822 kWh	3'049'190 kWh	2'876'540 kWh

La mission de fournir de l'énergie verte pour l'eau sanitaire en été a abouti à l'installation d'une nouvelle chaudière à pellets en automne 2022, avec la construction du local de la chaudière, juxtaposé à l'extrémité de la salle communale du Gossan.

Claude Bürki, Président du CA et Jean Zucchello, Municipal, vice-président

La population entretient son patrimoine

Vous avez initié, en 2022, le projet d'installation d'un ascenseur extérieur sur le bâtiment du vieux collège du Montant. Cela aboutira-t-il en 2023 ?

C'est notre souhait ! Le Conseil communal a validé le crédit d'étude et les soumissions aux entreprises sont envoyées. Nous portons une attention toute particulière au fait que cette installation moderne puisse se marier avec l'architecture de ce bâtiment de 1912 et réponde aux normes actuelles concernant l'accès aux personnes à mobilité réduite présentes dans ce bâtiment, qu'il s'agisse d'élèves, de locataires ou de visiteurs.

A terme, vous souhaitez que ce bâtiment soit affecté aux services communaux et intercommunaux, et non plus aux classes d'école. Est-ce bien juste ?

Oui, pour autant que le nouveau collège d'Arzier-le-Muids soit construit rapidement pour qu'on puisse y déménager certaines classes. Or il y a actuellement des ralentissements au sein de l'AISGE (Association intercommunale scolaire de Genolier et environs), qui planifie le projet. Une nouvelle étude démographique démontre en effet que ce nouveau complexe scolaire, dont

les plans ont été dessinés en 2012, ne répond plus aux besoins actuels et futurs. Des réflexions sont actuellement en cours pour appréhender au mieux cette nouvelle donne et repenser la construction. En attendant, pour faire face à l'augmentation des écoliers, tous les bâtiments susceptibles d'être utilisés par des classes sont réquisitionnés. Il est même fort probable que nous devions avoir recours à des portacabines supplémentaires.

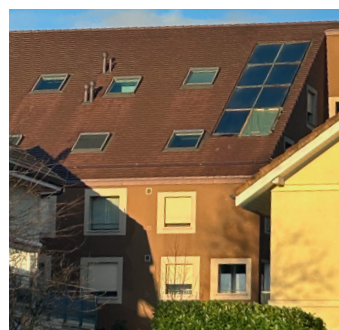
Que s'est-il passé sur la toiture de l'immeuble de la rue de la Gare 10 ?

Nous avons connu des problèmes de chauffage en raison de panneaux thermiques installés sur le toit qui se sont révélés défectueux suite à la mise hors service de l'un d'eux, retrouvé brisé. Comme ces panneaux alimentent le système de chauffage de tout l'immeuble, ce fut un vrai souci. Mais les remplacer présente un double problème : d'abord, ces panneaux qui sont intégrés dans la toiture n'existent plus dans ces dimensions ; ensuite l'opération de remplacement représente un coût très élevé et implique la présentation d'un préavis au Conseil communal. Une étude approfondie est donc nécessaire et

plusieurs options sont étudiées afin de proposer une solution rationnelle et éco-responsable.

Observez-vous chez les citoyens une augmentation du nombre de travaux visant à améliorer le système énergétique de leur propriété ?

Absolument ! Beaucoup de propriétaires installent des pompes à chaleur ou des panneaux solaires. C'est le signe que la population entretient son patrimoine, ce qui est une bonne chose à tous points de vue. Ces travaux se produisent souvent lors de ventes et achats de maisons, les banquiers étant alors plus enclins à accorder des crédits de rénovation en plus du crédit hypothécaire. Et du côté de la Commune, nous assurons la gratuité des émoluments administratifs



dans le cas de telles rénovations-améliorations. C'est une manière de subventionner ces travaux.

La Commune possédait des parcelles à La Chèvrerie qu'elle louait en droit de superficie à des habitants, eux-mêmes propriétaires de la maison qu'ils y ont construite. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Nous venons de vendre la dernière parcelle. Et ce fut un processus assez long et compliqué car il fallait que chacun, Commune comme habitants, s'y retrouve. Nous avons donc proposé aux habitants de leur vendre la parcelle sur laquelle ils avaient construit leur maison, afin qu'ils en deviennent propriétaires. Certains ont accepté, d'autres non. A ceux-là, nous avons fait une offre pour racheter leur maison, qu'ils ont acceptée. Dès lors, en possession du terrain et des maisons, la Commune a revendu ces biens. Tout est désormais entériné et l'argent issu de ces ventes doit être investi dans du patrimoine. C'est ainsi que nous avons pu acheter un bâtiment au centre du village. D'autres projets d'investissements sont actuellement à l'étude.

Gérald Girardet – Municipal

Billet de la Présidente du Conseil communal

Chers habitantes et habitants de Genolier,

Ayant repris la présidence du Conseil communal en juillet 2022, j'ai pu constater d'emblée que notre Conseil est alerte et ne s'en laisse pas conter. Le Conseil élu en 2021, dont plus de la moitié des membres sont nouveaux, est motivé et veille au grain. Les conseillers s'interrogent, s'opposent, proposent et décident. Parfois jusque tard dans la soirée. Les sujets sont aussi divers que la rénovation du terrain de foot, la baisse du taux d'imposition, l'adossément d'un ascenseur au Vieux-Collège, l'augmentation du prix de l'eau ou la création de trottoirs. Eh oui, notre Conseil communal se soucie de notre qualité de vie, et la

législature entamée en 2021 promet d'avoir du relief.

Pour rappel, le Conseil communal est également responsable de l'organisation et du déroulement des votations et élections. C'est plus précisément au Bureau du Conseil (présidente, vice-présidente, 2 scrutateurs, 2 scrutateurs suppléants et la secrétaire) qu'incombe cette tâche, ce dernier étant soutenu par le Greffe communal ainsi que, le jour du scrutin, par quelques aides supplémentaires. Entre dix et vingt personnes consacrent plusieurs dimanches par année à ces événements. Le travail est plus complexe qu'il n'y paraît, car ici aussi l'informatique veille et peut donner du fil à retordre. Le programme mis en place par le canton décèle la

moindre erreur de comptage. Une voix manquante ou une voix en trop ? Les bulletins seront comptés et recomptés autant de fois que nécessaire. En 2023, ces personnes auront spécialement à faire lors des élections fédérales d'octobre, afin que notre démocratie semi-directe puisse s'exercer pleinement.

Principales décisions 2022 (outre l'approbation des comptes 2021 et du budget 2023) :

- Vente de deux parcelles communales avec chalets construits à la Chèvrerie (commune d'Arzier – Le Muids)
- Démarrage d'un Plan climat et énergie
- Nomination d'une Commission ad hoc «Plan Climat»

- Réaménagement du cimetière
- Rachat de l'immeuble de la pharmacie et de son annexe par la Commune de Genolier
- Réfection de la place multisports et de la place de jeux, adjonction de nouveaux jeux
- Baisse du taux d'imposition pour 2023 de 55% à 52%

Les préavis municipaux et les décisions du Conseil peuvent être consultés sur :

www.genolier.ch (Officiel -> Conseil communal -> Documents).

Je vous souhaite à toutes et tous, habitantes et habitants de Genolier, une bonne et heureuse année 2023.

Carine Maeder
Présidente du Conseil communal

Paroisse

Genolier – Givrins – Duillier – Trélex

L'année 2022 a été marquée par la sécheresse et la guerre en Ukraine. Nous sommes sensibles à ces événements qui secouent notre monde. Le conseil paroissial a continué de réfléchir à ce que la foi peut susciter comme engagement pour l'écologie. Nous accueillons depuis cet été une dame ukrainienne avec sa fille à la cure de Genolier.

Nous avons collaboré plus étroitement avec la paroisse de La Dôle, avec bonheur. Ceci par des recueils communs, par un culte musical et théâtral le Vendredi Saint et par l'organisation du spectacle «Silence, on frappe», sur le thème des violences conjugales.

Dans la même veine durant l'été, nous avons expérimenté des cultes en commun avec quatre paroisses, occasion de resserrer les liens avec d'autres croyants et de nous enrichir d'autres façons de célébrer le culte.

Le groupe des enfants poursuit son chemin. Ce qui nous permet de vivre deux cultes avec les familles en juin et en décembre. Notre contact avec les familles s'est aussi noué par des journées mises sur pied spécialement pour les enfants: une journée cantonale à Aigle en été et une journée régionale à Bursins en octobre.

Jardins Solidaires a réuni neuf familles autour des parcelles cultivées du jardin de la cure.

La retraite du Conseil paroissial nous a donné une nouvelle impulsion quant à notre engagement pour l'écologie. Face au désarroi que provoque le réchauffement climatique, nous aimerions éveiller des envies d'actions collectives concrètes. Plusieurs rencontres se dérouleront sur ce thème en 2023. Si vous êtes intéressés, le journal Réformés et le site donneront les dates et les détails au fil de l'année.

Jean-Marie Christen, Pasteur

Bois de Chênes

Visites d'un site naturel apprécié

Après l'entrée en force de la Décision de classement, il était temps d'informer le public des nouvelles règles de gestion et plus particulièrement de l'utilisation des accès, des cheminements pour les piétons, VTT, cavaliers, ou des places à feux.

Avec un concept «Bienvenue dans le respect de la nature», la Fondation du Bois de Chênes avec ses partenaires, à créer différents panneaux didactiques avec comme sujets les prairies, la forêt, l'eau, la nature ou les batraciens. Ils sont placés aux différentes entrées du site. Dans le but de faciliter les déplacements des uns et des autres des panneaux de balisage renseignent les visiteurs.

Activités 2022: Fête de la nature au mois de mai avec plusieurs animations, sans compter les pains et les tartes cuits dans le fournil. En septembre nouvelle manifestation en relation avec La nuit est belle. Dates retenues pour 2023: samedi 27 mai et vendredi 22 septembre.

Visites de marque: le 4 mai, la Fondation a eu le plaisir d'accueillir à la ferme-château Mme Christelle Luisier-Brodard, Présidente du gouvernement vaudois et M. Pascal Broulis, Conseiller d'Etat.

Pour plus d'informations sur le Bois de Chênes, vous pouvez contacter le soussigné via gearichard@gmail.com ou voir sur site www.boisdechenes.ch

Georges Richard
Président de la Fondation
du Bois de Chênes

Le TRAC revient

(Théâtre – Revue – Animation – Chant)

Après deux sombres années sans représentations pour cause de Covid, le TRAC reprend du service pour un spectacle qui aura lieu en avril 2023.

Les répétitions ont déjà commencées et la motivation est grande

aussi bien chez les comédiens, les danseurs, les chanteurs, les décorateurs et la technique.

La Revue 2023 sera colorée, drôle et réconfortante.



MATULU

Vous aimez lire? Vous voulez faire découvrir les livres à vos enfants? Venez à la bibliothèque Matulu, située dans le collège du Montant à Genolier.

La bibliothèque Matulu est une petite structure de proximité sympathique reposant sur le travail de bénévoles.

Elle offre un choix de 3000 livres pour les enfants de 2 à 10 ans et les

adultes. La bibliothèque Matulu ouvre tous les mardis après-midi (15h30-17h) et les samedis matin (10h-12h) pendant les périodes scolaires.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour compléter notre équipe: rejoignez-nous!

Pour plus d'informations:
Catherine Francescato
022 366 48 71

Genolier Group Fitness

Le GGF est une société locale proposant des cours de cross training accessibles à tous les niveaux, et mixtes, depuis 5 ans maintenant.

Les élèves s'entraînent au poids de corps avec du petit matériel dans une ambiance conviviale.

Les cours proposés durent 1h et ont lieu le mardi en extérieur et le jeudi dans la salle «Le Garage» à 17h30.

L'association propose également des événements dans l'année, un

bon moyen de se rassembler et de partager un bon moment.

En 2023, le GGF proposera des Olympiades ainsi que sa traditionnelle fête d'anniversaire le dimanche 3 septembre.

Si vous souhaitez nous rejoindre ou venir faire un essai gratuit, n'hésitez pas à contacter:

Anne-Louise Morel, présidente
079 506 12 78
morelannelouise@gmail.com

Gym Filles

Organisés sous l'égide de la société Gym Dames, les cours de Gym Filles permettent aux jeunes filles de Genolier et environs de se retrouver hors du contexte de l'école et de passer un bon moment autour d'activités physiques variées (jeux, agrès, exercices divers etc.).

Ils s'adressent aux filles de la 3^e à la 6^e année scolaire et ont lieu le mardi de 17h30 à 19h00 à la salle de l'Oujon du collège de Genolier, sous la responsabilité de nos deux monitrices Marcela et Irina.

Comme beaucoup d'associations de la région, nous peinons ces dernières années à renforcer notre équipe de monitrices. Afin d'assurer la pérennité de ce cours pour les années à venir, le comité est à la recherche d'une monitrice ou d'un moniteur formé-e.

N'hésitez pas à nous contacter en cas d'intérêt. Il reste encore quelques places pour la saison 2022/23.

Pour plus de renseignements:
Irina Petrova
078 724 63 33
gymgenolier@bluewin.ch

Gym Dames

Active depuis plus de 45 ans, l'association Gym Dames a pour but de favoriser le maintien d'une bonne forme physique en proposant des cours variés chaque semaine, assurés en alternance par quatre monitrices diplômées, chacune proposant un style de cours de sa spécialité (HIIT, cardio, renforcement, gym douce, Pilates...).

Les cours ont lieu le lundi soir dès 20h00 dans la salle de l'Oujon du collège de Genolier. Tout le matériel de sport nécessaire au cours – tapis, élastiques, haltères, ballons,

steps... – est à la disposition des membres.

Outre le sport en salle, nos différentes activités associatives (marches, sorties, soupers, etc.) sont un excellent moyen de développer des amitiés et de nouvelles connaissances.

N'hésitez pas à venir pour un cours d'essai !

Pour plus de renseignements:
Jane O'Neill Thole
079 225 03 11
gymgenolier@bluewin.ch

Gym 60 ans & +

Active depuis 5 ans, l'association de Gym 60+ de Genolier a pour but de proposer des cours de gym pour le maintien d'une bonne forme physique aux personnes de plus de 60 ans.

Coordination, équilibre, musculation, étirements sont les principaux objectifs visés, en utilisant un matériel très varié comme des swissbals, ballons, élastiques, plateforme d'équilibre, haltères, rouleaux Pilates, etc.

Outre le sport en salle, nous avons également des activités associatives, (marches, sorties, repas,

etc.) pour développer des amitiés et de nouvelles connaissances.

Les cours ont lieu le mardi de 9h à 10h et de 10h20 à 11h20. Le mercredi de 9h à 10h.

Pour tous renseignements:
Marta Dios Steinemann
079 729 46 37
mds-gym@bluewin.ch
www.mds-gym.ch

Le groupe de Gym 60+ vous souhaite une bonne année 2023 et espère faire bientôt votre connaissance lors d'un cours d'essai !

Marta Dios Steinemann

Gym Hommes/ Sports collectifs et Badminton mixte (Groupe de Gym Genolier)

PROGRAMME:

Les mardis à 19h15 salle de l'Oujon Gym (ouverture de la salle à 19h)

Gym hommes/Sports collectifs

Echauffement avec exercices variés et ludiques prodigués par l'excellente coach Carole, suivi facultativement à choix **d'uni-hockey, volley-ball ou foot** en salle

Les jeudis à 20h, salle de l'Oujon

Badminton mixte pour tous les âges

Un jeudi par mois

Sorties de **marche** en journée en Suisse romande

Autres

Sorties de **raquettes, hockey sur glace/Eisstock, repas** de fin d'année, sortie **loisir/repas** début juillet

Excursion dans l'est de la Suisse de 3 jours du vendredi 1er au dimanche 3 septembre 2023 pour le **40^e (+3) anniversaire** du club.

GARANTIES OFFERTES:

- Une coach talentueuse avec du peps
- Une joyeuse équipe
- Un excellent état d'esprit
- Une 3^e mi-temps désaltérante au café des 3 Tilleuls
- Des expériences et joutes inoubliables
- Du bonheur, encore du bonheur, rien que du bonheur!

NOTRE SOUHAIT:

Faire votre connaissance.
A bientôt!

CONTACTS:

Gym hommes du mardi soir
Marcel Pfister - 079 357 53 13
pfmcarcel@bluewin.ch
Badminton mixte du jeudi soir
Andreas Sutter - 022 366 43 25
andysutter@hotmail.fr

BG Pétanque

Le **Club de BG Pétanque** est né en 2022 de la fusion de 2 sociétés locales:

- La Boule Joyeuse de Genolier
- La Boule d'Or de Begnins

Le but de BG Pétanque est de promouvoir le jeu de la pétanque dans le respect des règles internationales de la pétanque.

Nous sommes affiliés à l'AVP, Association Vaudoise de Pétanque, et à Swiss Pétanque Fédération Suisse de Pétanque.

Nous avons une équipe dans le Championnat Vaudois des Clubs qui se dispute l'hiver dans les bouledromes couverts, et participons à divers tournois Open ou sous l'égide des fédérations partout en Suisse romande.

La commune de Genolier met à notre disposition un magnifique espace composé de 12 pistes et

d'une buvette aménagée, et nous disposons d'un bouledrome couvert pour la période hivernale à Begnins.

Mais avant tout la pétanque est une activité de détente et de plaisir personnel, qui lie l'adresse et le mental, et apporte beaucoup de satisfactions sur le plan personnel. Cette activité, si elle est pratiquée par les jeunes, permet aux plus anciens de pratiquer un sport et de développer la concentration. Nous sommes tous des débutants.

Nous nous réunissons tous les mardis et les vendredis dès 19h pour jouer et nous rencontrer, toute l'année.

Nous encourageons les personnes désirant s'essayer à ce sport à nous rejoindre pour jouer en équipe, dans la convivialité et la bonne humeur.

Pour tous renseignements:

André Pignard 079 933 79 28

FC Genolier-Begnins

Au FC Genolier-Begnins, ce sont de nombreux joueurs répartis dans 2 écoles de foot, 12 équipes de juniors et 5 équipes d'actifs.

Le FC Genolier-Begnins, ce sont également des bénévoles qui œuvrent quotidiennement au bon fonctionnement de l'un des plus grands clubs de notre belle région.

Après 2 saisons chamboulées par la crise sanitaire, le début de l'année 2022 a vu notre Première équipe reléguée en 2^{ème} ligue. Notre Trois a également connu la relégation à la fin de la saison dernière.

Notre deuxième équipe s'est quant à elle maintenue en 3^{ème} ligue lors des dernières rencontres. C'est donc un début d'année des plus compliqué que le club a connu, mais nous retiendrons surtout les progrès réalisés par nos juniors et le plaisir qu'ils ont eu à fouler les terrains.

Pour cette deuxième partie de l'année, nous tournons la page et nous nous remettons au travail pour repartir sur de bonnes bases. Il y a eu beaucoup de changements dans le staff encadrant les équipes, et nous sommes heureux d'accueillir ces nouvelles personnes motivées au sein du GB.

Malgré tout, le GB recherche toujours des personnes motivées et prêtes à nous donner des coups de main, ponctuels ou plus réguliers.

N'hésitez pas à nous contacter via notre site internet (www.fcgenolier-begnins.ch) si vous avez un peu de temps et l'envie de nous aider à faire vivre le club.

Pour conclure, le Comité tient à remercier spécialement les communes qui nous soutiennent, ainsi toutes les personnes impliquées de près ou de loin dans le FC Genolier-Begnins: entraîneurs, bénévoles, sponsors, supporters, joueurs, parents et amis qui font de ce Club une grande famille. Nous vous souhaitons à tous une excellente année 2023.

Je terminerai ce bulletin par une pensée à tous nos amis disparus au cours de l'année 2022.

Nous espérons vous voir nombreux au bord des terrains dès la reprise.

Au plaisir de vous voir au bord des terrains.

Line Richard
Responsable communication

Club des 100 du FC Genolier-Begnins

L'association du Club des 100 maintient son aide et sa contribution en faveur du FC Genolier-Begnins.

Pour cette saison, c'est une contribution de plus de **CHF 12'000.-** que notre association versera à notre club de cœur pour l'acquisition de matériel, le financement de deux camps d'entraînements pour les juniors ainsi que des cadeaux de Noël pour les tout-petits. Les objectifs de l'association sont ainsi respectés, à savoir une aide financière à l'attention principalement des juniors du club, mais aussi une manière de maintenir et de créer des liens entre les anciens et les nouveaux membres du club.

Lors des deux dernières années, le **souper annuel** auquel sont conviés les membres a rencontré un fort succès avec sa nouvelle formule plus festive et conviviale. Après deux années de pandémie, le souper du Club des 100 qui s'est tenu mi-novembre, a réuni plus de **120 membres autour d'un asado argentin** organisé de main de maître par Juan Cruz, joueur argentin et membre du club entouré de son équipe de bénévoles.

Si vous aussi vous voulez **rejoindre notre association**, pour vous retrouver entre amis et soutenir le FC Genolier-Begnins qui fait **un énorme travail pour les jeunes**, n'hésitez pas à vous inscrire en remplissant le formulaire sur le site internet du club : www.fcgenolier-begnins.ch/clubs-des-100.

Le comité dans son ensemble est reparti pour une année. Il se réjouit de vous accueillir et de pouvoir vous compter parmi ses nouveaux membres. Pour devenir membre la cotisation est de CHF 100.-, mais vous pouvez aussi faire un don sur le compte suivant :

CCP 17-261777-0 ou
IBAN CH37 0900 0000 1726 1777 0
Club des 100 du FC Genolier-Begnins
Case Postale 54, 1272 Genolier

Envie d'en savoir plus, n'hésitez pas à contacter le soussigné à l'adresse e-mail suivante : clubdes100fcgb@bluewin.ch ou par téléphone au 079 433 73 72.

Claudio Müller

Société de Tir



La société de tir de Genolier organise ses entraînements entre mars et octobre, les mercredis en fin de journée ou les samedis matin.

Elle participe à plusieurs concours régionaux ou cantonaux.

Cette année, la société a participé notamment au tir cantonal vaudois qui a eu lieu au début de l'été dans la Broye.

Elle a enfin pu organiser, après deux années de report en raison du covid, le tir Amical des Montagnes qui regroupe les sociétés de tir d'Arzier-Le Muids, les 3B (Bursinel, Bursins, Burtigny) et Duillier.

Notre société organise un cours Jeunes Tireurs qui s'adresse aux jeunes suisses, de Genolier et environ, âgés entre 15 ans et 20 ans.

Ce cours est encadré par des moniteurs compétents et dans des conditions rigoureuses de sécurité.

En 2022, 7 jeunes assidus ont suivi le cours. A fini roi des Jeunes Tireurs: Romanowicz Alexander.

La saison de tir a été clôturée avec son souper du tir. Soirée chaleureuse et conviviale durant laquelle le palmarès des tirs (disponible sur le site internet) a été proclamé.

Termine roi du tir 2022: Romanowicz Alexander.

A noter que Stéphane Dux a remporté plusieurs challenges!

Félicitations à ces Jeunes Tireurs qui ont battu des élites !

N'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de la société pour vous renseigner sur nos activités. Site mis régulièrement à jour: **www.tir-genolier.ch**

Au plaisir de vous accueillir au stand lors de nos séances de tir pour une initiation ou un entraînement.

Pour le comité
Fabienne Gigandet

Association Arborescence



Arborescence est une association qui accompagne les familles hypersensibles.

– Créée en mai 2022, par deux éducatrices de l'enfance: Emma Hauser & Marie Javourez.

Pourquoi Arborescence?

– C'est une des caractéristiques principales des hypersensibles: Leur cerveau développe des pensées incessantes et chaque pensée en amène d'autres qui a leur tour en amènent de nouvelles. Ces arborescences provoquent des émotions pouvant être vécues de façon intenses et perçues comme exagérées; ce qui génère beaucoup de fatigue. Certaines manifestations de la sensibilité peuvent être sensorielles: une sensibilité aux bruits, aux odeurs, à certains goûts ou textures.

Que propose Arborescence pour ces enfants?

– Des activités en rapport avec leurs centres d'intérêts: artistiques, culturelles, sportives, liées aux sciences ou à la nature.

– Un accompagnement pour les aider à reprendre confiance en eux, développer leurs facultés, gérer leurs émotions tout en les encourageant à créer du lien en rencontrant d'autres enfants qui vivent les mêmes difficultés au quotidien.

Et pour les parents d'enfants hypersensibles?

– Une réunion mensuelle nommée «Le café des parents» durant laquelle les parents peuvent se soutenir et échanger entre eux mais aussi avec des professionnelles sur leurs ressentis et leurs difficultés rencontrées.

Pour mieux comprendre ce sujet, nous vous invitons à nous rencontrer à Genolier, à la salle du Pavillon située chemin de la Brégentenaz 16, lors de notre

Séance d'informations

Le 17 février 2023 à 19h30

ou nous contacter à l'adresse: arborescence-genolier@doutlook.com

L'équipe d'arborescence se réjouit de vous rencontrer!

La Grande Brocante

Après 3 ans d'inactivité, liée avant tout à la Covid 19, le moment semble venu de relancer la Grande Brocante de Genolier et, dans la mesure du possible, de programmer celle de 2023. Afin d'y réfléchir, nous organiserons en **mars prochain**

un apéro/réflexion/décision

destiné à toutes personnes, sociétés locales et commerçants du village intéressés par la préparation de cette sympathique manifestation que beaucoup appellent de leurs vœux.

Le jour, l'heure et le lieu seront précisés très prochainement. En attendant, n'hésitez pas à vous renseigner soit en consultant le site de la Brocante soit par téléphone ou courriel selon les coordonnées ci-dessous mentionnées.

Avec de chaleureux messages.

Pour le Comité sortant,
Catherine Bernasconi Franchet



Pour plus de renseignements:

Grande Brocante de Genolier
Chemin du Petit Pont 2
1272 Genolier
079 914 45 38
brocante.genolier@gmail.com
www.brocantegenolier.ch



Le Cercle des Tillots

Association des Seniors de Genolier et environs

Plus que jamais convaincue de l'importance des liens sociaux pour la santé et le «bien vivre ensemble», c'est avec plaisir et enthousiasme que notre association continuera en 2023 d'organiser des occasions de rencontres régulières, familiales et proches afin de susciter la solidarité, l'entraide et la convivialité qui permettent aux Seniors de tout âge de savourer la vie et de «rester dans le coup»... et sachez qu'on n'est jamais trop jeune pour intégrer le Cercle des Tillots!

D'ores et déjà nous souhaitons une chaleureuse bienvenue à celles et ceux qui oseront nous rejoindre.

Retrouvez nos informations et notre actualité sur le site www.tillots.ch

Pour plus de renseignements:

Catherine Bernasconi Franchet
079 914 45 38
cercledestillots@gmail.com

Yoga Gabriela

NOUVEAU À GENOLIER!

Plus de dix cours de Yoga sont proposés chaque semaine à Genolier, Arzier-Le Muids et sur Zoom. Cours en groupe ou privés pour jeunes, adultes et seniors.

Le Yoga réunit postures, exercices respiratoires, méditation et relaxa-

tion. Un moment pour vous, pour votre santé physique et mentale.

Je me réjouis de faire votre connaissance.

Pour plus de renseignements:

Gabriela
078 971 18 50 ou gabriela-yoga.ch

Forrest Yoga

Venez découvrir le yoga. Une pratique toujours à la recherche d'un équilibre entre la force et la souplesse, l'effort et le relâchement. Attendez-vous à bouger, transpirer, vous étirer et respirer.

Le yoga permet de redécouvrir son corps à travers le mouvement et la

respiration, afin de relâcher des tensions physiques et libérer le mental.

Chaque mercredi soir à 19h15

Info et contact:

forrestfrequency.com

Impressum

Editeur: Commune de Genolier

Responsable: Evelyn Roth

Interview: Rodolphe Haener

Impression: BSR Imprimeurs

Tirage: 900 ex.

Février 2023



Commune de Genolier
Administration communale
Place du Village 5
1272 Genolier
greffe@genolier.ch
www.genolier.ch